



	<p>Stage audiovisuel FFESSM Castres 17 et 18/02/2024</p>	
---	---	---

Les commissions Audiovisuelles du CoDep du Tarn et du Comité Régional FFESSM Pyrénées Méditerranée Occitanie organisent le 14ème stage hivernal castrais de formation de photographie subaquatique.

Ce stage aura lieu du **samedi 17 février 08h00 au dimanche 18 février 2024 16h00** à CASTRES. Il est ouvert aux plongeurs photographes débutants ou en perfectionnement titulaires du P1 technique de plongée et de la **licence 2024 FFESSM**.

IMPORTANT : les inscriptions sont limitées à 20 personnes maximum.

Hébergement et petit déjeuner : sera précisé ultérieurement avec possibilité d'hébergement le vendredi soir selon le nombre de demandes.

Repas au restaurant « Ilot de l'Archipel » sur place.

Cours théoriques : dans les salles de réunion de l'Archipel et du Castres Sports Nautiques.

Cours pratiques : à la Piscine de l'Archipel de Castres.

L'archipel www.larchipel.fr

Av. Georges Pompidou 81100 Castres Tél : 05.63.62.54.00 Fax : 05.63.62.54.09

renseignements.archipel@castres-mazamet.com



Le tarif total par stagiaire est estimé à 100 euros (hébergement et restauration compris), il vous sera précisé le jour du stage.



A lire attentivement

Nécessaire obligatoire pour stagiaire photographe

- ❑ Appareil photo avec caisson + carte mémoire + PC + lecteur + rallonge électrique. + clef USB.
- ❑ Pour les formations « photographe niveau 2 » : un flash externe + un dispositif grand angle.
- ❑ La fiche pédagogique de votre niveau photo entamé si la formation a été effectuée hors région Occitanie PM.
- ❑ Cordelette de 1,33m pour étalonnage flash externe (pour le niveau 2 photo).
- ❑ Plaquette PVC immergeable avec un crayon pour amener des notes sous l'eau.
- ❑ Caisse plastique avec une mousse protectrice (pensons à notre matériel fragile) pour déplacer votre matériel au bord de la piscine.
- ❑ **Matériel de plongée** : PMT + gilet de sécurité + détendeur + **bloc gonflé**.
- ❑ Un duvet ou draps + serviettes de toilettes + affaires personnelles selon la formule d'hébergement qui vous sera précisé.
- ❑ **Licence 2024** : elle sera vérifiée sur le site fédéral qui précise vos cartes de niveau et prérogatives.
- ❑ Chèque de caution si prêt matériel (prévoir 1 jeu de 4 piles R6/AA pour les flashes). Seuls 2 appareils photo de la commission régionale sont disponibles en prêt.

La fiche d'inscription à remplir est jointe, les champs sont à compléter si possible avec clavier, sinon écrire lisiblement (attention à votre mail de correspondance) et votre inscription n'est validée qu'à **réception du chèque de caution de 50 euros** (à l'ordre de CAV P.M. FFESSM)

Inscription et renseignements par courriel

pascal.auge@orange.fr

et par la poste

Pascal AUGE - 122 chemin du Moulin de Roques - 81100 Castres